

SOMMAIRE

1. CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2020	page 2
2. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	page 3
2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE	page 4
2.2. RÉTRIBUTION DES CLUBS	page 6
2.3. AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS	page 7
2.4. CATÉGORIES D'ÂGE	page 8
2.5. CODE DE COMPORTEMENT	page 8
3. RÈGLEMENTS DES PROMOTIONS	page 9
3.1. PROMOTION U16 FILLES	page 10
3.2. PROMOTION DAMES	page 11
3.3. PROMOTION MID AMATEURS DAMES	page 12
3.4. PROMOTION SENIORS DAMES	page 13
3.5. PROMOTION U16 GARCONS	page 14
3.6. PROMOTION MESSIEURS	page 15
3.7. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	page 16
3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS	page 17
4. COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES	page 18
4.1. TROPHÉE BENOIT CICÉ	page 19
4.2. COUPE DU CENTRE I	page 20
4.3. COUPE DU CENTRE II	page 21
4.4. QUALIFICATION PROMOTIONS MESSIEURS	page 22
4.5. INTERCLUBS SENIORS DAMES	page 23
4.6. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	page 26
4.7. CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS	page 30
5. CHAMPIONNATS DE LIGUE	page 31
5.1. CHAMPIONNAT RÉGIONAL U10	page 32
5.2. CHAMPIONNAT RÉGIONAL U14	page 33
5.3. CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES	page 34
5.4. CHAMPIONNAT RÉGIONAL CADETS	page 35
5.5. CHAMPIONNAT RÉGIONAL SENIORS	page 36
6. JEUNES	page 37
6.1. MERITE DEPARTEMENTAL U18 – JUNIOR GOLF CUP	page 38
6.2. FINALE JUNIOR GOLF CUP	page 40
6.3. QUALIFICATION RÉGIONALE U14	page 42
6.4. FINALE INTER RÉGIONALE U14	page 44
6.5. FINALE INTER RÉGIONALE MINIMES	page 45

CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2020

MARS - AVRIL

22 mars	Qualification Promotion Messieurs	Limère
28-29 mars	Grand Prix Jeunes	Augerville
4-5 avril	Coupe du Centre I	Tours Ardrée
11-12 avril	Classic Mid Amateurs	Tours Ardrée
12-13 avril	Grand Prix Jeunes	Limère
18-19 avril	Grand Prix	Augerville
18-19 avril	Grand Prix Jeunes	Cheverny
24-26 avril	Grand Prix	Limère
27 avril	Challenge Seniors en double (scramble)	Val de l'Indre
28-29 avril	Trophée Seniors	Donnery

MAI

2-3 mai	Promotion Messieurs	Sablé
8-17 mai	Tous au golf Junior	Tous les golfs
9 mai	Qualification Promotion Mid Amateurs Messieurs	Sancerre
9-10 mai	Promotion Dames	Ploemeur
11-12 mai	Championnat Régional Seniors	Cheverny
26-27 mai	Trophée Seniors	Touraine
30-31 mai	Grand Prix Jeunes	Bourges
30-31 mai	Grand Prix	Val de l'Indre

JUIN

6-7 juin	Qualification et Championnat Régional U14	Maintenon
6-7 juin	Trophée Seniors	Tours Ardrée
8 juin	Challenge Seniors (greensome)	Chartres F.
13-14 juin	Promotion Mid Amateurs Messieurs	Bois d'O
17-18 juin	Trophée Seniors	Sancerre
20-21 juin	Promotion Mid Amateurs Dames	Cholet
27-28 juin	Grand Prix	Donnery
28 juin	Trophée Benoît CICE	Picardière

JUILLET - AOUT

5 juillet	Qualification Promotion Seniors	Tours Ardrée
8-10 juillet	Finale Inter Régionale U14	Touraine
15-16 juillet	Promotion Garçons	Angers Saint Jean
15-17 juillet	Promotion Filles	Dijon ou Grand Rodez
18-19 juillet	Grand Prix	Vaugouard
24-30 juillet	Championnat de France U14	RCF
25-26 juillet	Grand Prix	Cheverny
31 juillet-2 août	Grand Prix	Les Aisses
22-23 août	Grand Prix Seniors	Touraine
22-23 août	Classic Mid Amateurs	Touraine

SEPTEMBRE

5-6 septembre	Trophée Seniors	Augerville
5-6 septembre	Classic Mid Amateurs	Augerville
12 septembre	Finale Junior Golf Cup	Tours Ardrée
15-16 septembre	Trophée Seniors	Les Aisses
19-20 septembre	Grand Prix / Finale Inter Régionale Minimes	Touraine
26-27 septembre	Promotion Seniors Dames	Val de l'Indre
26-27 septembre	Promotion Seniors Messieurs	Saint Cast
26-27 septembre	Grand Prix	Bourges

OCTOBRE

3-4 octobre	Grand Prix	Tours Ardrée
5 octobre	Challenge Seniors en double (4 balles)	Limère
10-11 octobre	Coupe du Centre II	Donnery
17 octobre	Championnat Régional Minime & Cadet	Bourges
17 octobre	Championnat Régional U10	Bourges
17-18 octobre	Classic Mid Amateurs	Les Aisses
20-23 octobre	Inter Ligues U12	Montpellier
28-31 octobre	Championnat France MI/CA Garçons	Moliets
28-31 octobre	Championnat France MI/CA Filles	Grand St Emilionnais

2.RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

2.1.	Cahier des charges d'une épreuve de Ligue	page 4
2.2.	Rétribution des Clubs	page 6
2.3.	Aides financières aux joueurs	page 7
2.4.	Catégories d'Age	page 8
2.5.	Code de comportement	page 8

2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE

LOGISTIQUE

SÉCURITÉ :

Prévenir le SAMU l'avant-veille de la tenue d'une compétition dans votre club

HEURES D'OUVERTURE :

1h avant le 1er départ (Vestiaire, Practice, Pro-shop, Bar avec sandwiches et petit-déjeuner)

11h30 : ouverture du restaurant

BÉNÉVOLES :

1 Arbitre (de préférence du club ou du département) désigné par la Ligue

1 ou 2 OEC de préférence du club désigné par la Ligue

1 starter

1 personne pour le recording, de préférence OEC, pour l'enregistrement sur RMS

Commissaires de parcours

LOCAUX :

1 salle avec table + chaises pour recording

1 salle pour la réunion des capitaines la veille de la compétition à 19h

MATÉRIEL :

2 voitures mises à disposition du Comité de l'épreuve

30 chariots (minimum) disponibles

Bombes de peinture (à récupérer auprès de la Ligue, sauf Divisions, Grands Prix et Trophées)

6 talkies (si disponibles, les récupérer auprès de la Ligue)

Horloge pour l'heure officielle

Cartes de score (les éditer)

3 Cornes de brume au minimum disponibles et en état de marche pour l'arrêt et la reprise de jeu

Tableau officiel (environ 2mx2m)

ORGANISATION SPORTIVE

COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

L'arbitre et OEC désignés par la Ligue

2 représentants du club (de préférence le Président de la Commission Sportive et 1 OEC)

Le Club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

MARQUAGE DU TERRAIN :

1 mois avant la compétition, visite de l'arbitre accompagné d'un OEC du club et du greenkeeper, contrôle du marquage et de la position des piquets de hors limite, d'obstacles d'eau et des zones en réparation

1 semaine avant la compétition et selon les consignes de l'arbitre, marquage par l'OEC du club (vérifier la compatibilité canne/bombes de peinture)

La veille de la compétition, finalisation par l'arbitre et l'OEC désigné

La veille de la compétition, placement des drapeaux et marques de départ

RÉUNION DES CAPITAINES : la veille de la compétition à 19h sauf indication contraire

DÉPARTS :

Liste des engagés avec leurs heures de départ fournies par la Ligue sauf Grand Prix et Trophées publiée sur le site www.golf-centre.fr

RÉSULTATS :

Envoyés à la FFGolf (sportif@ffgolf.org) pour les compétitions interrégionales

Envoyés à la Ligue (contact@golf-centre.fr) pour toutes les épreuves du calendrier ci-dessus

TERRAIN :

Tonte : hauteur et fréquence : voir chapitre 9 Annexe D du document - Recommandations et conseils pour la gestion d'une compétition - téléchargeable sur le site de la Ligue

Attention ces normes sont impératives

Si votre intendant de terrain rencontre des difficultés de mise en œuvre de ces normes, contactez au plus vite la commission sportive de la Ligue

Piquetage et Règles locales, positions des drapeaux et marques de départ : le comité de l'épreuve est responsable de ces préparations

Greens tondu le matin avant le départ de la compétition

Bunkers débarrassés de tous détritiques et ratissés chaque jour

Fairways tondu la veille de la compétition

Rough en accord avec l'étalonnage (petit et grand rough)

Pas d'intervention des équipes d'entretien entre les parties sauf, à la demande de l'arbitre sur les greens et les départs pour éponger ou aspirer l'eau de pluie ou dégager des feuilles

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT :

Les joueurs engagés (voir liste des équipiers potentiels pour les épreuves par équipes) doivent accéder en priorité et gratuitement au terrain la veille de la compétition ou dans le mois précédent la compétition sur réservation. (Exception pour la Coupe du Centre I où le terrain ne sera accessible que la veille)

DÉPARTS DES MEMBRES OU DES GREEN-FEES :

Aucun départ ne devra avoir lieu avant la compétition

Départs possibles 1/2 heure après le dernier départ

ORGANISATION FINANCIÈRE

PARTICIPATION DU CLUB

Mis gracieusement à disposition : terrain, voiturettes, locaux, informatique

Journée d'entraînement la veille ou dans les 4 jours précédents la compétition : accès gratuit et prioritaire des joueurs de la compétition sur réservation

Prise en charge des OEC non désignés par la Ligue et des bénévoles

PARTICIPATION DE LA LIGUE HORS GRANDS PRIX ET TROPHÉES

3/4 des droits d'engagement des équipes présentes aux compétitions fédérales adultes

Rétribution forfaitaire pour les compétitions jeunes de la Ligue

Prise en charge de l'arbitre et des OEC désignés : Hébergement, nourriture, frais de déplacements

Pour les interclubs seniors, cocktail des Finales limité à 60 €

Les Prix sont fournis par la Ligue pour les compétitions qu'elle organise

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétitions par équipes :

Pour les épreuves non fédérales (voir leur définition § 1.2.1-1 du vademecum fédéral), les conditions de participation édictées dans le Règlement général spécifique des épreuves fédérales par équipes (voir titre I du § 1.2.2-1 du vademecum fédéral) s'appliquent intégralement.

En ce qui concerne la redevance fédérale, cela veut dire que l'AS d'appartenance de l'équipe doit être à jour de sa redevance à la Ligue et au Comité départemental au moment de l'inscription de l'équipe.

Ces conditions s'appliquent à toutes les AS (avec terrain, sans terrain, entreprises, municipales).

Compétitions en simple ou en double :

Les conditions de participation seront spécifiées dans le Règlement particulier de chacune de ces épreuves, notamment en ce qui concerne l'obligation ou non de s'être acquitté du droit de jeu fédéral.

2.2. RÉTRIBUTIONS DES CLUBS

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE	Droits d'engagement		Retrib. Ligue	Retrib. Club	
	Individuel	Par équipe		Occupation de terrain	Cocktail Remise des prix
Promotion		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
Coupes du Centre		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
Qualification aux promotions		100 €		100 % des engagements	Pris en charge par le club
Individuels					
Championnat Régional Senior	70 €			100 % des engagements	Pris en charge par le club
Challenge seniors	30 €				
Jeunes (sauf Grand Prix)					
Journée d'entraînement	gratuits			=1/2 journée	
Journée de compétition	gratuits			10 €/joueur/jour	3€ / joueur
Stages				10 €/joueur/jour	
Interclubs Seniors					
Qualifications		80 € / 60 €		accord AS	
Finale				220 €	60 €

2.3. AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS

Toutes les aides seront versées après réception des justificatifs et d'un RIB. Les virements seront faits aux clubs ou aux parents. Ces aides ne sont pas cumulables pour des déplacements qui seraient organisés par la Ligue. Pour prétendre au versement de ces aides, les jeunes s'engagent à respecter la charte des groupes de Ligue et à avoir un comportement qui respecte l'étiquette.

Grands Prix Jeunes (budget max 6 000 €)

Aide forfaitaire de 300 € par jeune issu des groupes de Ligue (présence à 3 regroupements dans l'année minimum) et ayant joué au moins 3 grands prix jeunes à plus de 120 km de son domicile.

Aides aux mérites (places au mérite de décembre)

Mérite national (< 21 ans au 1er janvier et classés dans les 100 premiers messieurs et 50 premières dames) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Mérite jeunes U12 – benjamins et minimes (classés dans les 30 premiers garçons de sa catégorie ou les 20 premières filles de sa catégorie) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Qualification régionale

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Pour bénéficier de cette aide, le joueur doit réaliser une moyenne de score sur l'épreuve inférieure au minima indiqué. Ces minima pourront être modifiés en fonction du terrain et des conditions météo.

Catégorie	U12		U14		U16	
Sexe	F	G	F	G	F	G
Moyenne de score exigé	< 28	< 21	< 20	< 15	< 14	< 10

Concernant le pro départemental : la Ligue rembourse aux comités départementaux ses frais (60 € / jour) et honoraires (200 € / jour) sur présentation de justificatifs.

Finale Inter régionales

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Championnat de France Jeunes

Déplacements à la charge du club ou des parents.

La Ligue prend en charge l'hébergement et l'encadrement sur place moyennant une participation financière.

Dans le cas d'une prise en charge par les parents, la Ligue ne fera aucun remboursement.

2.4. CATÉGORIES D'ÂGE

U10	de 2020 à 2010	de 0 à 10 ans
Poussins	2009	11 ans
	2008	12 ans
Benjamins	2007	13 ans
	2006	14 ans
Minimes	2005	15 ans
	2004	16 ans
Cadets	2003	17 ans
	2002	18 ans
Adultes Youth	de 2001 à 1999	de 19 à 21 ans
Adultes Amateurs	de 1998 à 1990	de 22 à 30 ans
Mid-Amateurs*	de 1989 à 1970	de 30 à 50 ans
Seniors dames*	de 1969 et moins	de 50 ans et plus
Seniors messieurs*	de 1969 à 1956	de 50 à 64 ans
Vétérans messieurs*	de 1956 et moins	de 65 ans et plus

*L'âge pris en compte pour les mid-amateurs, seniors dames, seniors 1 et vétérans messieurs est celui de la veille du 1^{er} jour de compétition.

2.5. CODE DE COMPORTEMENT

Généralités :

Le code de comportement spécifié dans les Règles locales permanents des épreuves fédérales (voir leur définition § 1.2.1-1 du vademecum fédéral) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Interdiction de fumer :

L'interdiction de fumer spécifiée dans le Règlement général des épreuves fédérales amateurs (voir § I-5) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Elle s'étend également aux abords du club house lors des briefings et des remises de prix en extérieur.

Code vestimentaire :

Clarifications concernant la demande faite aux joueurs de porter une tenue correcte.

Le golf a ceci de particulier que c'est un sport ancien où le respect a beaucoup d'importance. À tel point que cela figure dans la Règle 1.2. Dans ce sport il s'agit de respecter les autres joueurs, le terrain, les Règles et c'est toute la philosophie de ce jeu les traditions golfiques dont le code vestimentaire fait partie.

Depuis l'origine de ce jeu et particulièrement en Ecosse qui en est le berceau où il est particulièrement populaire, même les personnes de conditions modestes s'habillaient différemment pour jouer au golf et ne portaient pas leur tenue de labeur.

C'est donc en respect de cette tradition qu'il est demandé au joueur de porter une tenue correcte pour jouer au golf.

Une tenue correcte c'est une tenue qui ne choque pas l'ensemble des personnes présentes sur le golf. Est considéré comme incorrect le fait de porter sa casquette à l'envers, des pantalons troués, des vêtements laissant apparaître des sous-vêtements (de fait ou par transparence), de porter l'été des minishorts et des tops laissant apparaître le ventre nu. Un bermuda arrivant traditionnellement juste au-dessus du genou est accepté.

Il est néanmoins recommandé de porter plutôt des pantalons afin d'éviter d'être assailli par des tiques lors de la recherche de balles dans les hautes herbes car ces dernières peuvent provoquer la maladie de Lime.

En ce qui concerne le port de jeans, certains golfs le bannissent dans leur « Dress code ». Il faut reconnaître que ce type de pantalon n'est pas ce qui se fait de mieux pour jouer au golf et avoir la meilleure liberté de mouvement. Il s'agit aussi de continuer la tradition golfique des anciens écossais qui s'habillaient différemment pour venir jouer au golf. Un bon pantalon de golf est souvent bien moins cher et tout aussi résistant qu'un jean surtout s'il est troué. A titre indicatif le port du jean est interdit sur tous les circuits professionnels.

3. RÉGLEMENTS DES PROMOTIONS

3.1.	PROMOTION U16 FILLES	page 10
3.2.	PROMOTION DAMES	page 11
3.3.	PROMOTION MID AMATEURS DAMES	page 12
3.4.	PROMOTION SENIORS DAMES	page 13
3.5.	PROMOTION U16 GARCONS	page 14
3.6.	PROMOTION MESSIEURS	page 15
3.7.	PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	page 16
3.8.	PROMOTION SENIORS MESSIEURS	page 17

3.1. PROMOTION U16 FILLES
15 au 17 juillet 2020 au Golf de Dijon ou Grand Rodez

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

U14 : nées en 2006 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nées en 2004 et 2005.

Pour les clubs (une seule équipe par club) :

Le nombre d'équipes sera limité à 52 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) le classement au dernier Mérite National Performance des écoles de Golf.
- 2) Par ordre d'arrivée des inscriptions

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :

voir recommandations § 3.6-4

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

1. Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

3 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 2 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

2. Phase finale : 3^{ème} jour

3 simples / match play

Les 16 premières équipes jouent pour la montée :

8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11 ; 5 v 12 ; 4 v 13 ; 3 v 14 ; 2 v 15 ; 1 v 16

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 1^{ère} Division.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Épreuve non-fumeur.

3.2. PROMOTION DAMES

9 au 10 mai 2020 au Golf de Ploemeur

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2019 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.3. PROMOTION MID AMATEURS DAMES

20 au 21 juin 2020 au Golf de Cholet

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueuses ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

- 1- L'ordre du mérite 2019 des clubs dames
- 2- L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

3.4. PROMOTION SENIORS DAMES
26 au 27 septembre 2020 au Golf du Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

- 1- L'ordre du mérite 2019 des clubs dames
- 2- L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

3.5. PROMOTION U16 GARCONS
15 au 16 juillet 2020 au Golf de Angers Saint Jean

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipiers : Voir le règlement général

U14 : nés en 2006 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nés en 2004 et 2005

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distances de jeu préconisées :

voir recommandations § 3-6-4

Epreuve sur 2 jours :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.6. PROMOTION MESSIEURS

2 au 3 mai 2020 au Golf de Sablé

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : index inférieur à 18,5. Voir le règlement général

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 22 mars au golf de Limère.

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, les 18 équipes qui disputeront une qualification, seront sélectionnées selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2019 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.7. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

13 au 14 juin 2020 au Golf de Bois d'O

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 9 mai au golf de Sancerre.

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, les 18 équipes qui disputeront une qualification, seront sélectionnées selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2019 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS

26 au 27 septembre 2020 au Golf de Saint Cast

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 18 équipes seront retenues (6 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 5 juillet au golf de Tours Ardrée.

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, les 18 équipes qui disputeront une qualification, seront sélectionnées selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2019 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

4. COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES

4.1.	TROPHÉE BENOÎT CICÉ	page 19
4.2.	COUPE DU CENTRE I	page 20
4.3.	COUPE DU CENTRE II	page 21
4.4.	QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS	page 22
4.5.	INTERCLUBS D'HIVER	page 23
4.6.	INTERCLUBS SENIORS DAMES	page 24
4.7.	INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	page 26
4.8.	CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS	page 29

4.1. TROPHÉE BENOÎT CICÉ

28 juin 2020 au Golf de Picardière

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Rôle des départements

CONSTITUER UNE ÉQUIPE

Chaque Comité départemental constitue une équipe de 9 joueurs : le Pro départemental de préférence ou un autre Pro du département avec 8 jeunes (dont 2 jeunes filles). Les 3 catégories (minimes, benjamins, U12) doivent être représentées par au moins 2 joueurs ou joueuses.

Minimes nés en 2004 et 2005,
Benjamins nés en 2006 et 2007,
U12 nés en 2008 et après.

Conditions de participation : être membre et licencié en 2020 dans une AS d'un club du département.

ENGAGER UNE ÉQUIPE

Engager une équipe avant le 18 juin en l'inscrivant auprès de la Ligue (contact@golf-centre.fr). Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical à son club de licence.

DÉPLACER L'ÉQUIPE

Le déplacement de l'équipe est assuré par le Comité Départemental

Rôle de la Ligue

DÉPARTS

La Ligue organise la compétition et publie les départs sur son site.

Réunion des Capitaines le dimanche matin au Golf qui reçoit.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement en brut sur 8 cartes.

PRIX

L'équipe vainqueur recevra un Trophée remis en jeu chaque année.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance, la personne autorisée à donner des conseils n'est pas autorisée à aller sur le green.

4.2. COUPE DU CENTRE I

4 au 5 avril 2020 au Golf de Tours Ardrée

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : 10 premiers clubs au classement de la Coupe du Centre I 2019 et les 2 premiers clubs de la Coupe du Centre II 2019 n'étant pas déjà présents en Coupe du Centre I en 2019.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Être membres et licencié(e)s en 2020 de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent. Les joueurs (sauf les pros) qui jouent la **Coupe du Centre I** ne peuvent pas jouer la **Coupe du Centre II** la même année.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples / 18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux dernières équipes descendront l'année suivant en Coupe du Centre II.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le droit d'engagement de 200 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe confiée pendant un an à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le samedi 4 avril 2020 à 8h30 au Club.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

La Coupe du Centre I, sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.

4.3. COUPE DU CENTRE II

10 au 11 octobre 2020 au Golf de Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué et à jour de leur cotisation à leur comité départemental, peuvent participer. Une seule équipe par club. **Nombre de clubs limité à 18** (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Être membres et licenciés en 2020 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas supérieur à 24** (Un seul joueur à index supérieur proche toléré).

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet. Les joueurs amateurs qui ont effectivement participé à la Coupe du Centre I ne peuvent pas participer à la Coupe du Centre II.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples /18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux premières équipes en brut de la Coupe du Centre II, si elles n'étaient pas déjà présentes en Coupe du Centre I la même année, remplaceront l'année suivante les deux équipes descendant de Coupe du Centre I.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le droit d'engagement de 200 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le vendredi 9 octobre 2020 à 19h00 au club.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.4. QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS

Messieurs : 22 mars 2020 au Golf de Limère
Mid Amateurs : 9 mai 2020 au Golf de Sancerre
Seniors : 5 juillet 2020 au Golf de Tours Ardrée

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

Pour les équipes : Les 18 équipes (maximum) seront retenues selon les critères suivants :

- 1- l'ordre du mérite 2019 des clubs messieurs
- 2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 1 jour :

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2020.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion mid amateurs messieurs 2020.

Les 6 premières équipes se qualifient à la promotion seniors messieurs 2020.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

La **Réunion des Capitaines** aura lieu le matin de la compétition.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.5 INTERCLUBS SENIORS DAMES

Lundis 2, 9, 16, 23, 30 mars, 20 avril 2020

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental. L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Si plusieurs équipes sont engagées (4 équipes maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Une joueuse de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui de la joueuse à la date de la première rencontre.

POUR LES EQUIPIERES : ouverte aux seniors et vétérans (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciées à l'A.S en 2020 du Club qu'elles représentent.

Doivent être titulaires de la licence FFGolf 2020 et du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2020, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si la joueuse a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 2 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier. En cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur total de points marqués sur toutes les rencontres. En cas d'égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 2 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

1ère division : la 1^{ère} équipe gagne le championnat et 2 équipes descendent.

2ème division : les 1^{ères} équipes de chaque poule jouent une finale à 3 pour définir les 2 équipes qui montent.

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible). Règlement de 60€ par équipe, par virement (à privilégier) ou par chèque à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de Golf avant le 15 janvier 2020, accompagné du nom de la responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 novembre 2019. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipières la veille de la compétition.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'EPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : **contact@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y par 3 à 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

**1ère
DIVISION**

2ème DIVISION

	ARDREE A CHEVERNY A DONNERY MAINTENON PICARDIERE VDI	POULE 1 BOIS D'O A BOURGES A GERMIGNY SANCERRE TOURAIN	POULE 2 ARDREE B BOURGES B CHEVERNY B LE PERCHE A LIMERE	POULE 3 AUGERVILLE BOIS D'O B CHEVERNY C LA CARTE LE PERCHE B
02-mars	PICARDIERE VDI ARDREE A MAINTENON CHEVERNY A DONNERY	GERMIGNY TOURAIN SANCERRE BOIS D'O A	BOURGES B LE PERCHE A LIMERE ARDREE B	LA CARTE BOIS D'O B AUGERVILLE LE PERCHE B
09-mars	VDI MAINTENON DONNERY ARDREE A CHEVERNY A PICARDIERE	BOIS D'O A TOURAIN SANCERRE BOURGES A	ARDREE B LE PERCHE A CHEVERNY B LIMERE	AUGERVILLE LA CARTE CHEVERNY C LE PERCHE B
16-mars	ARDREE A VDI MAINTENON CHEVERNY A PICARDIERE DONNERY	TOURAIN BOURGES A BOIS D'O A GERMIGNY	CHEVERNY B BOURGES B LE PERCHE A LIMERE	BOIS D'O B CHEVERNY C LE PERCHE B LA CARTE
23-mars	PICARDIERE ARDREE A DONNERY MAINTENON VDI CHEVERNY A	TOURAIN SANCERRE BOURGES A GERMIGNY	LE PERCHE A CHEVERNY B BOURGES B ARDREE B	LA CARTE CHEVERNY C BOIS D'O B AUGERVILLE
30-mars	DONNERY VDI MAINTENON PICARDIERE ARDREE A CHEVERNY A	GERMIGNY SANCERRE BOURGES A BOIS D'O A	LIMERE BOURGES B ARDREE B CHEVERNY B	LE PERCHE B BOIS D'O B CHEVERNY C AUGERVILLE
20-avr	FINALE			

4.6. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

Lundi 2, 9, 16, 23, 30 mars, 20 avril 2020

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.
L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Si plusieurs équipes sont engagées (4 équipes maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui du dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui du joueur à la date de la première rencontre.

POUR LES EQUIPIERS : ouverte aux seniors et vétérans (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciés à l'A.S en 2020 du Club qu'ils représentent.

Doivent être titulaires de la licence FF golf 2020 et du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2020, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

FORME DE JEU

Par équipe de 6 joueurs. Match-play / 4 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composé de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier. En cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur total de points marqués sur toutes les rencontres. En cas d'égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueurs, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

1ère division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente par poule

2ème division : 1 montée par poule, 1 descente par poule

3ème division : 1 montée par poule, 2 descentes par poule

4ème division : 1 montée par poule

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible). Règlement de 80€ par équipe, par virement (à privilégier) ou par chèque à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de Golf avant le 15 janvier 2020, accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 novembre 2019. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers la veille de la compétition.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'ÉPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : **contact@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y par 3 à 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

1ère DIVISION

2ème DIVISION

POULE 1
BOIS D'O B
BOURGES A
CHEVERNY A
LA BOSSE A
LE PERCHE A
TOURAINÉ A

POULE 2
BOIS D'O A
BOURGES B
CHEVERNY B
PICARDIERE A
TOURAINÉ B
VDI A

POULE 1
ARDREÉ B
BOURGES C
DONNERY A
SANCERRE A
SARRAYS A
VAUGOUARD A

POULE 2
ARDREÉ A
BOURGES D
CHEVERNY C
LA CARTE A
LIMERE A
TOURAINÉ C

02-mars

BOIS D'O B
TOURAINÉ A

CHEVERNY B
BOURGES B

VAUGOUARD A
BOURGES C

BOURGES D
ARDREÉ A

BOURGES A
LA BOSSE A

VDI A
BOIS D'O A

ARDREÉ B
SANCERRE A

LA CARTE A
TOURAINÉ C

LE PERCHE A
CHEVERNY A

TOURAINÉ B
PICARDIERE A

DONNERY A
SARRAYS A

CHEVERNY C
LIMERE A

09-mars

BOURGES A
CHEVERNY A

BOIS D'O A
CHEVERNY B

BOURGES C
SANCERRE A

LA CARTE A
BOURGES D

LA BOSSE A
TOURAINÉ A

TOURAINÉ B
VDI A

DONNERY A
VAUGOUARD A

ARDREÉ A
LIMERE A

BOIS D'O B
LE PERCHE A

PICARDIERE A
BOURGES B

SARRAYS A
ARDREÉ B

CHEVERNY C
TOURAINÉ C

16-mars

CHEVERNY A
TOURAINÉ A

TOURAINÉ B
BOURGES B

DONNERY A
ARDREÉ B

ARDREÉ A
LA CARTE A

LA BOSSE A
BOIS D'O B

CHEVERNY B
VDI A

SANCERRE A
VAUGOUARD A

LIMERE A
TOURAINÉ C

LE PERCHE A
BOURGES A

PICARDIERE A
BOIS D'O A

BOURGES C
SARRAYS A

BOURGES D
CHEVERNY C

23-mars

CHEVERNY A
LA BOSSE A

BOURGES B
VDI A

BOURGES C
DONNERY A

TOURAINÉ C
BOURGES D

BOIS D'O B
BOURGES A

BOIS D'O A
TOURAINÉ B

ARDREÉ B
VAUGOUARD A

LIMERE A
LA CARTE A

LE PERCHE A
TOURAINÉ A

PICARDIERE A
CHEVERNY B

SARRAYS A
SANCERRE A

ARDREÉ A
CHEVERNY C

30-mars

CHEVERNY A
BOIS D'O B

BOURGES B
BOIS D'O A

ARDREÉ B
BOURGES C

TOURAINÉ C
ARDREÉ A

TOURAINÉ A
BOURGES A

CHEVERNY B
TOURAINÉ B

SANCERRE A
DONNERY A

LIMERE A
BOURGES D

LA BOSSE A
LE PERCHE A

VDI A
PICARDIERE A

VAUGOUARD A
SARRAYS A

CHEVERNY C
LA CARTE A

--

3ème DIVISION

4ème DIVISION

POULE 1
DONNERY B
DRYADES A
MARCILLY A
NANCAY A
SANCERRE B
VDI B

POULE 2
BOIS D'O C
FONTENAY A
LIMERE B
PICARDIERE B
SULLY A

POULE 1
DRYADES B
GERMIGNY
NANCAY B
SANCERRE C
SARRAYS B
VDI C

POULE 2
ARDREE C
GLORIETTE
SEPT TOURS A
TOURAIN D
VDI D

POULE 3
BOIS D'O D
CHEVERNY D
LA BOSSE B
LE PERCHE B
SEPT TOURS B

POULE 4
AUGERVILLE
FONTENAY B
LIMERE C
MARCILLY B
SULLY B
VAUGOUARD B

2/3	SANCERRE B
	MARCILLY A

SULLY A
FONTENAY A

GERMIGNY
SARRAYS B

VDI D
TOURAIN D

CHEVERNY D
LA BOSSE B

SULLY B
MARCILLY B

NANCAY A
VDI B

PICARDIERE B
LIMERE B

NANCAY B
SANCERRE C

SEPT TOURS A
ARDREE C

LE PERCHE B
BOIS D'O D

LIMERE C
AUGERVILLE

DRYADES A
DONNERY B

DRYADES B
VDI C

VAUGOUARD B
FONTENAY B

9/3	MARCILLY A
	NANCAY A

SULLY A
BOIS D'O C

VDI C
GERMIGNY

SEPT TOURS A
VDI D

LA BOSSE B
BOIS D'O D

LIMERE C
SULLY B

DRYADES A
SANCERRE B

LIMERE B
FONTENAY A

SARRAYS B
SANCERRE C

ARDREE C
GLORIETTE

SEPT TOURS B
CHEVERNY D

AUGERVILLE
VAUGOUARD B

DONNERY B
VDI B

NANCAY B
DRYADES B

FONTENAY B
MARCILLY

16/3	VDI B
	DRYADES A

FONTENAY A
PICARDIERE B

SANCERRE C
VDI C

TOURAIN D
SEPT TOURS A

SEPT TOURS B
LE PERCHE B

MARCILLY B
AUGERVILLE

SANCERRE B
NANCAY A

BOIS D'O C
LIMERE B

SARRAYS B
NANCAY B

VDI D
GLORIETTE

BOIS D'O D
CHEVERNY D

LIMERE C
VAUGOUARD B

DONNERY B
MARCILLY A

GERMIGNY
DRYADES B

FONTENAY B
SULLY B

23/3	MARCILLY A
	DRYADES A

FONTENAY A
BOIS D'O C

GERMIGNY
NANCAY B

GLORIETTE
TOURAIN D

LA BOSSE B
SEPT TOURS B

MARCILLY B
LIMERE C

VDI B
SANCERRE B

PICARDIERE B
SULLY A

SARRAYS B
VDI C

ARDREE C
VDI D

CHEVERNY D
LE PERCHE B

SULLY B
VAUGOUARD B

NANCAY A
DONNERY B

DRYADES B
SANCERRE C

AUGERVILLE
FONTENAY B

30/3	VDI B
	MARCILLY A

BOIS D'O C
PICARDIERE B

SANCERRE C
GERMIGNY

TOURAIN D
ARDREE C

LE PERCHE B
LA BOSSE B

VAUGOUARD B
MARCILLY B

NANCAY A
DRYADES A

LIMERE B
SULLY A

NANCAY B
VDI C

GLORIETTE
SEPT TOURS A

BOIS D'O D
SEPT TOURS B

AUGERVILLE
SULLY B

DONNERY B
SANCERRE B

DRYADES B
SARRAYS B

FONTENAY B
LIMERE C

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses, français ou étrangers, classés, seniors 1 ou vétérans licenciés en 2020.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

Equipe mixte autorisée.

FORME DE JEU EN DOUBLE

Index plafonné à 36 pour le calcul des points

SCRAMBLE A DEUX

Chaque joueur joue un premier coup du départ. Le double choisit l'une des 2 balles. De cet emplacement les 2 joueurs jouent chacun une balle et ainsi de suite. Le joueur dont on choisit la balle joue en premier, le second drope. Le handicap de jeu : 35% du handicap le plus haut + 15% du handicap le plus bas.

GREENSOME

Chaque joueur joue à chaque départ et on choisit le meilleur coup. De là, le joueur dont la balle n'a pas été choisie joue le deuxième coup et le premier joue le troisième coup et ainsi de suite. Le handicap de jeu : 60% du handicap le plus haut + 40 % du handicap le plus bas.

4 BALLES

Chacun joue sa balle et à la fin de chaque trou, on retient le meilleur score en net. Les handicaps de jeu des 2 joueurs sont pris en compte séparément. Chaque joueur reçoit les 90% de son index.

En dehors du tableau ci-dessous, les joueurs marquent 1 point de participation.

Score Net	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23
Scramble	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Greensome	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1
4 balles	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Les premiers départs auront lieu à partir de 9h.

Un changement d'équipier est possible d'une manche à l'autre. Un classement individuel sera fait sur les 3 journées. En cas d'égalité, le départage se fera par l'index le plus haut.

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DE DOUBLES

Le correspondant des seniors du club devra faire parvenir par mail la liste des équipes engagées au golf qui reçoit, 72h avant l'épreuve.

Droit d'engagement 30 € par joueur (GF + engagement) sauf membres du club organisateur, 5 € par personne. Les équipes mixtes sont autorisées.

PRIX

Un pot sera organisé à chaque fin de journée à la charge du club organisateur. La Ligue récompensera les meilleurs joueurs, lors de la dernière journée, selon un classement individuel. Les prix non remis à la dernière date seront remis ultérieurement.

5. CHAMPIONNATS DE LIGUE

- | | | |
|------|------------------------------|---------|
| 5.1. | CHAMPIONNAT RÉGIONAL U10 | page 32 |
| 5.2. | CHAMPIONNAT RÉGIONAL U14 | page 33 |
| 5.3. | CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES | page 34 |
| 5.4. | CHAMPIONNAT RÉGIONAL CADETS | page 35 |
| 5.5. | CHAMPIONNAT RÉGIONAL SENIORS | page 36 |

5.1. CHAMPIONNAT RÉGIONAL U10
17 octobre 2020 au Golf de Bourges

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire, né(e)s en 2010 et après et avec un index inférieur à 48. Des wild cards pourront être accordées par département.

Le champ des joueurs est limité à 21 garçons et 9 filles. Les joueurs seront retenus par ordre d'index.

FORME DE JEU

Stroke play / 9 trous

Classement individuel en brut filles et garçons. En cas d'égalité pour le titre régional, un play-off en trou par trou sera organisé.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant l'épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.
Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.2. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U14

6 au 7 juin 2020 au Golf de Maintenon

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2006 et après, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé 8 compétitions 18 trous depuis le 01/09/2019 (en stroke play pour les benjamins et minimes) dont minimum 4 en mérite départemental ou grand prix
- Avoir un index répondant aux critères suivants

		Distance max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2008 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
Benjamins	né(e)s en 2006 et 2007	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15

FORME DE JEU

Épreuves sur 2 jours : Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Classement individuel en brut par catégorie et par sexe. En cas d'égalité pour le titre régional, un play-off en trou par trou sera organisé.

Classement par équipes de clubs, toutes catégories et sexes confondus.

Le classement par équipes sera calculé en tenant compte du classement individuel dans chacune des huit catégories :

Nombre de joueurs par catégories	Nombre de joueurs marquant des points
N > 20	6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)
N de 16 à 20	5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)
N de 11 à 15	4 premiers (5, 3, 2, 1 point)
N de 6 à 10	3 premiers (4, 2, 1 point)
N < 5	2 premiers (3, 1 point)
N < 3	1 premier (2 points)

Départage par addition des points du meilleur score de chaque équipe dans chaque catégorie.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant l'épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe de U12.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.3. CHAMPIONNAT RÉGIONAL MINIMES

17 octobre 2020 au Golf de Bourges

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, licenciés 2020 dans la Ligue du Centre Val de Loire, dans la catégorie Minimes et avec un index inférieur à 18. Des wild cards pourront être accordées par département.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement individuel en brut filles et garçons. Départage en play-off match-play trou par trou en cas d'égalité pour le titre régional.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant la date de la compétition. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.4. CHAMPIONNAT RÉGIONAL CADETS

17 octobre 2020 au Golf de Bourges

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, licenciés 2020 dans la Ligue du Centre Val de Loire, dans la catégorie Cadets et avec un index inférieur à 18. Des wild cards pourront être accordées par département.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement individuel en brut filles et garçons. Départage en play-off match-play trou par trou en cas d'égalité pour le titre régional.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant la date de la compétition. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.5. CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS
11-12 mai 2020 au Golf de Cheverny

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses de la Ligue du Centre Val de Loire :

- ayant, la veille de l'épreuve, 50 ans ou plus pour les dames et seniors messieurs, et 65 ans pour les vétérans.
- titulaires de la licence FF Golf et du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2020, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- membres de leur AS.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

FORME DE JEU

STROKE-PLAY / 36 trous / 18 trous par jour, classement individuel en brut par sexe.

Index limité en 1^{ère} série :

- seniors dames : 15,4
- seniors et vétérans messieurs : 12,4

Index limité en 2^{ème} série :

- seniors dames : 28,4
- seniors et vétérans messieurs : 24,4

Pour les titres, en cas d'égalité, le départage se fera en play-off trou par trou. Pour les suivants le départage se fera sur les derniers 9 trous, 6 trous, 3 trous et le dernier

ENGAGEMENTS

Engagement : 70 € ; auprès du club hôte 15 jours avant le début de l'épreuve : contact@golf-cheverny.com.
Précisez votre catégorie "Seniors" ou "Vétérans" et votre index.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles au Club hôte et sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

COMITÉ D'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première dans chaque catégorie du classement en brut sera Champion régional.
Cette épreuve comptera au ranking national seniors.

6. JEUNES

- | | | |
|------|--|---------|
| 6.1. | MERITE DEPARTEMENTAL U18 – JUNIOR GOLF CUP | page 38 |
| 6.2. | FINALE JUNIOR GOLF CUP | page 40 |
| 6.3. | QUALIFICATION RÉGIONALE U14 | page 42 |
| 6.4. | FINALE INTER RÉGIONALE U14 | page 44 |
| 6.5. | FINALE INTER RÉGIONALE MINIMES | page 45 |

6.1. MERITE DEPARTEMENTAL U18 – JUNIOR GOLF CUP

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs nés après l'an 2001 licenciés dans une association sportive du département à jour de cotisation fédérale (Ligue et Comité départemental), titulaire d'un certificat médical enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental une des deux fiches d'urgence médicale à la date limite d'inscription (l'autre étant déposée par le joueur au golf le jour de l'épreuve et récupérée à l'issue s'il n'est pas accompagné par l'un de ses représentants légaux).

Catégories d'âge :

U10 :		nés en 2010 et après
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2008 et 2009
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2006 et 2007
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2004 et 2005
Cadets :	17 et 18 ans	nés en 2002 et 2003

FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf Challenge : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt) – titulaire du drapeau blanc au minimum – La limite du score maximum est fixée à 9.

Filles	1 870 m maximum	Garçons	2 195 m maximum
--------	-----------------	---------	-----------------

Score maximum : 18 trous – Index ≤36 – la limite du score maximum est fixée à 9.

U12 Filles :	4 275 m maximum	U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamins :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum
Cadettes :	5 035 m maximum	Cadets :	5 945 m maximum

Un classement individuel et par club sera établi pour chaque épreuve d'après le barème ci-dessous. Il est à noter que pour le Golf Challenge les joueurs seront classés dans 1 seule catégorie mixte.

Nombre de joueurs par catégories	Nombre de joueurs marquant des points
N > 20	6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)
N de 16 à 20	5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)
N de 11 à 15	4 premiers (5, 3, 2, 1 point)
N de 6 à 10	3 premiers (4, 2, 1 point)
N < 5	2 premiers (3, 1 point)
N < 3	1 premier (2 points)

Un joueur ne pourra participer qu'à 1 seul type d'épreuve dans l'année s'il souhaite se qualifier à la finale régionale de cette épreuve.

A l'issue des 3 journées par département ou inter département, les meilleurs joueurs de chaque catégorie seront invités à une finale régionale en application des quotas suivants :

	18/36	28	37	41	45	TOTAL
Golf Challenge	6	3	8	4	7	28
Score maximum	8	3	10	6	9	36
Stroke Play	8	6	10	6	12	42
TOTAL	22	12	28	16	28	106

La répartition au sein des catégories sera faite par les comités départementaux.

Cas particulier de l'épreuve comptant pour le mérite jeunes :

Chaque Comité Départemental peut déclarer et organiser une des journées comptant pour le **mérite jeunes**.

Comme pour les grands prix jeunes, la catégorie de l'épreuve sera calculée par catégorie d'âge, filles et garçons séparés et, **pour chaque catégorie, il faudra un minimum de 2 filles et de 5 garçons** pour qu'elle rapporte des points au mérite jeunes.

Le règlement de l'épreuve (format, conditions de participation, repères de jeu...) devra être validé par la ligue.

La création de la compétition sur RMS et l'envoi de la sauvegarde à la ffgolf doivent être supervisés par la ligue qui sera l'interlocuteur du service sportif amateur pour ces épreuves départementales. Pour être pris en compte au mérite jeunes, les résultats devront être publiés en respectant les 6 catégories de jeu distinctes filles/garçons (U12, benjamins, minimes).

Cette épreuve est exemptée de droit de jeu fédéral.

ENGAGEMENTS

Les modalités d'engagement (date limite et moyen utilisé) et les frais d'inscriptions éventuels sont déterminés par le Comité départemental et spécifiés dans le règlement particulier de l'épreuve.

CADETS, CHARIOTS ET APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite, ainsi que les appareils de mesure de distance.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Seuls les marqueurs, si le Comité départemental souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

6.2. FINALE JUNIOR GOLF CUP
12 septembre 2020 au golf de Tours Ardrée

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : Avoir été sélectionnés à l'issu des 3 journées par département ou inter département. Les meilleurs joueurs de chaque catégorie sont invités à cette finale régionale en application des quotas suivants :

	18/36	28	37	41	45	TOTAL
Golf Challenge	6	3	8	4	7	28
Score maximum	8	3	10	6	9	36
Stroke Play	8	6	10	6	12	42
TOTAL	22	12	28	16	28	106

La répartition au sein des catégories a été faite par les comités départementaux.

Catégories d'âge :

U12 :	12 ans et moins	nés en 2008 et après
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2006 et 2007
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2004 et 2005
Cadets :	17 et 18 ans	nés en 2002 et 2003

CADETS, CHARIOTS ET APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite, ainsi que les appareils de mesure de distance.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Seuls les marqueurs, si la Ligue souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

FORME DE JEU

Chaque joueur participe à 1 des 3 épreuves proposées pour laquelle il a été qualifié :

Golf Challenge : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum : 9 trous – titulaire du drapeau blanc au minimum – La limite du score maximum est fixée à 9.

Filles	1 870 m maximum	Garçons	2 195 m maximum
--------	-----------------	---------	-----------------

Score maximum : 18 trous – Index ≤ 36 . La limite du score maximum est fixée à 9.

U12 Filles :	4 275 m maximum	U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamines :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum
Cadettes :	5 035 m maximum	Cadets :	5 945 m maximum

Un classement individuel et par club sera établi pour chaque épreuve d'après le barème ci-dessous. Il est à noter que pour le Golf Challenge les joueurs seront classés dans 1 seule catégorie mixte.

Nombre de joueurs par catégories

N > 20

N de 16 à 20

N de 11 à 15

N de 6 à 10

N < 5

N < 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

1 premier (2 points)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant l'épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DÉPARTS, RÉUNION DES CAPITAINES

1 représentant de chaque comité départemental participant.

Départs communiqués aux comités départementaux une semaine avant l'épreuve.

6.3. QUALIFICATION RÉGIONALE U14

6 au 7 juin 2020 au Golf de Maintenon

Epreuve qualificative pour la finale Interrégionale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les qualifications sont ouvertes aux joueurs et joueuses de nationalité française, né(e)s en 2006 et après, licenciés dans un club de la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé 8 compétitions 18 trous depuis le 01/09/2019 (en stroke play pour les benjamins et minimes) dont minimum 4 en mérite départemental ou grand prix
- Avoir un index répondant aux critères suivants
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral

		Distances max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2008 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
Benjamins	né(e)s en 2006 et 2007	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15

FORME DE JEU

Cumul de points entre 1 Epreuve sur 2 jours (Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour) et 1 ranking

Attribution de points :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue :

- Benjamins : au ranking national jeunes de **mai** et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes
- U12 : au ranking des 2 meilleures places aux grands prix jeunes de la Ligue Centre Val de Loire ayant eu lieu entre le 01/01/2020 et le 31/05/2020 et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes

Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs à égalité seront qualifiés à la Finale Inter Régionale.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **15 jours avant la compétition**. Ils devront parvenir par mail à la Ligue (contact@golf-centre.fr).

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

Points pour l'épreuve sur 2 tours et le ranking après classement

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

QUALIFICATION POUR LA FINALE INTER RÉGIONALE

Les meilleurs joueurs dans chaque catégorie seront qualifiés pour la finale interrégionale en fonction des quotas attribués.

Ces quotas sont fixés à minima et pourront évoluer en fonction des décisions prises par l'inter région.

Les quotas des minimas seront définis après la publication des qualifiés directs au championnat de France.

	U12 Garçons	U12 Filles	Benjamins	Benjamines	Minim es Garçons	Minim es Filles	Wild cards	TOTAL
CENTRE	3	3	2	3	2	2	3	18

6.4. FINALE INTER RÉGIONALE U14
8 au 10 juillet 2020 au Golf de Touraine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue.**

Catégories d'âge :

U12 : nés en 2008 ou après
Benjamins : nés en 2006 et 2007

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur (pour toute personne sur le parcours), cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

FORME DE JEU

Epreuve sur 3 jours : Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en trou par trou sera organisé.

Le quota de places attribué pour chaque catégorie sera défini par la Fédération, en concertation avec l'Inter Régions et sera publié avant l'épreuve.

6.5. FINALE INTER RÉGIONALE MINIMES

19 et 20 septembre 2020 au Golf de Touraine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue.**

Catégories d'âge :

Minimes : nés en 2004 et 2005

Inscriptions :

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **à partir du 14 juillet 2020 et jusqu'au 4 septembre 2020 à 14 heures**, seront adressés à l'adresse suivante :

GOLF DE TOURAINE

Château de la Touche, 37510 BALLAN MIRE

Droits d'engagement (journée d'entraînement comprise) : 20 Euros.

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **6 Septembre 2020** à 12h.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

Pour la Ligue Centre Val de Loire, les minimes entrant dans le champ du Grand Prix de Touraine seront automatiquement qualifiés. Une qualification est également possible sur classement lors de 3 Grand Prix de la Ligue (27-28 juin 2020 à Donnery, 18-19 juillet à Vaugouard et 25-26 juillet à Cheverny)

Attribution de points sur les grands prix concernés :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue dans les 2 meilleurs GP.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Ranking sur les 3 Grands Prix de la Ligue, un nombre de points est attribué en fonction du barème ci-dessous aux 2 meilleurs GP en fonction de la place par rapport aux autres joueurs de la Ligue. Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur (pour toute personne sur le parcours), cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours : Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en trou par trou sera organisé.

Le quota de places attribué pour chaque catégorie sera défini par la Fédération, en concertation avec l'Inter Régions et sera publié avant l'épreuve.